



Administration de Pilotage des Laurentides  
Laurentian Pilotage Authority

Le 28 juillet 2017

### **AVIS – Test écrit de connaissances générales**

L'Administration de pilotage des Laurentides prévoit recruter de nouveaux apprentis pilotes au printemps 2018 pour les circonscriptions no 1.1 (port de Montréal), no 1 (Montréal/Trois-Rivières et Trois-Rivières/Québec) et no 2 (Québec/Les Escoumins).

L'Administration offre la possibilité aux candidats intéressés de se présenter au test écrit de connaissances générales les :

**Mercredi 27 septembre 2017 à Trois-Rivières**  
**Jeudi 22 novembre 2017 à Québec**  
**Mercredi 17 janvier 2018 à Québec**

Le test écrit de connaissances générales fait partie des conditions d'admissibilité d'un apprenti pilote. Le candidat intéressé doit fournir :

1. Une copie conforme d'un document établissant qu'il est un citoyen canadien ou un résident permanent conformément à la Loi sur le pilotage (acte de naissance ou tout autre document officiel indiquant la date et le lieu de sa naissance).
2. Une copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

Le test est donné en présence d'un jury d'examen. Il est d'une durée de 3 heures et il comporte des questions sur les connaissances générales de la navigation à proximité du littoral, y compris sur les connaissances de la manœuvre des navires, des instruments de navigation, de l'usage des cartes marines, de la météorologie, de la navigation dans les glaces sur le fleuve Saint-Laurent et du calcul des marées. Le programme d'études se trouve sous la rubrique « Apprentis pilotes – Examen d'entrée » du site web de l'Administration ([http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/Entrance\\_Examination\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/Entrance_Examination_f.asp)). La note de passage est de 70 %.

Les candidats intéressés qui ne répondent pas pour l'instant à toutes les conditions préalables énumérées à l'article 26.2 du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* ([http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,\\_c.\\_1268.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf)) ont le droit de se présenter au test écrit de connaissances générales en vue des recrutements des années à venir. Il est à noter qu'un

échec à ce test demeurera au dossier du candidat tout au long de son apprentissage et, comme le mentionne l'article 29 du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* ([http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,\\_c.\\_1268.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf)), le candidat qui échoue trois fois à l'un ou plusieurs des tests ne sera plus admissible aux futurs examens sur le pilotage.

Par la suite, il sera de la responsabilité du candidat de surveiller les avis de recrutement publiés par l'Administration de pilotage des Laurentides et qui seront affichés sur son site web [http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp) ou dans certains journaux. Ces avis indiqueront les conditions préalables et les dates limites auxquelles les candidatures doivent être reçues.

Des frais de 111,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 127,62 \$** sont exigés pour l'ouverture et l'étude du dossier. Ce montant garantira également l'inscription du candidat au test écrit. Un chèque de ce montant doit être joint à la demande.

Des frais de 522,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 600,17 \$** sont exigés pour le test écrit. Un chèque de ce montant doit être remis au jury d'examen le matin du test écrit.

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner, avec les documents exigés, par courriel ou par la poste au plus tard une semaine ouvrable avant la date prévue du test.

Pour toutes autres informations, s'adresser à :

Madame Patricia Hébert  
Directrice – Sécurité et efficacité maritimes  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4  
514-283-6320, poste 211

Adresse courriel :  
[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)

Site web :  
[http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp)

Loi et Règlements :  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/P-14>  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/DORS-2000-132>  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/C.R.C.-ch.1268>



Administration de Pilotage des Laurentides  
Laurentian Pilotage Authority

**Formulaire d'inscription au test écrit de connaissances générales**

Nom:	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal:
Téléphone :	Courriel :

Date du test	Lieu	Cocher
<b>27 septembre 2017</b>	<b>Trois-Rivières</b>	<input type="checkbox"/>
<b>22 novembre 2017</b>	<b>Québec</b>	<input type="checkbox"/>
<b>17 janvier 2018</b>	<b>Québec</b>	<input type="checkbox"/>

Faire parvenir le formulaire d'inscription et les documents exigés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Madame Patricia Hébert  
Directrice - Sécurité et efficacité maritimes  
Administration de pilotage des Laurentides  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4  
[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)

Pour le paiement, faire un chèque au nom de l'Administration de pilotage des Laurentides et le faire parvenir à l'adresse ci-dessus.